

		Résumé
Les équipements, locaux et créneaux	Pour soutenir les investissements	<p>Compte tenu du cadre contraint des investissements, comment optimiser l'usage des locaux ?</p> <p>La contrainte économique est reconnue, mais des aménagements simples peuvent améliorer le fonctionnement des clubs. Des choix politiques sont à faire dans l'enveloppe contrainte. Par ailleurs, les clubs peuvent apporter leur contribution financière ou en nature.</p> <p>Des partenariats avec d'autres propriétaires de salles sont à rechercher. Par éclatement géographique, les clubs ont rappelé qu'ils étaient attachés à « leur » installation et ne souhaitent pas être « déplacés » Les nouvelles demandes de créneaux sont à interroger et les anciennes sont à améliorer en recherchant des mutualisations d'une partie d'entraînement entre plusieurs éducateurs et une optimisation des techniques d'entraînement pour éviter des effectifs présents trop faibles. La réservation de salle de repli est également à revisiter ainsi que les surréservations des clubs. D'une manière plus général, les règles d'attribution des créneaux ne satisfont pas totalement les clubs et scolaires sans propositions concrètes de leur part. Une rencontre par équipement ou par discipline avec les utilisateurs concernés permettrait d'optimiser les moyens. L'amplitude d'ouverture des salles est un moyen d'optimisation avec système de badge. L'organisation des réservations de certains clubs sous forme de cycle et sur le week-end offrirait également des opportunités.</p>
	La question de la mutualisation / L'intercommunalité	<p>L'intercommunalité est-elle une solution pour soutenir les projets de développement sportif sur le territoire?</p> <p>La réponse du groupe n'apparaît pas tranchée tant pour les effets favorables que pour les contraintes repérés, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> L'intérêt est souligné pour la gestion du haut niveau, une opportunité pour le développement des projets des clubs et une approche plus concertée entre les communes, notamment pour le financement, la gestion et une simplification administrative. Des mutualisations de matériel comme les minibus pourraient ainsi être facilitées. Il est noté que les pratiquants évoluent déjà entre clubs de l'agglomération pour la pratique mais (pas encore ?) pour la mise en place d'ententes sportives mais aussi en terme d'installations notamment pour les clubs limitrophes. Les clubs sont cependant attachés à un territoire, à une identité et à une histoire avec une répartition par installation territorialisée. La mutualisation peut par ailleurs impacter positivement l'engagement bénévole parfois en perte de vitesse et mais aussi négativement la diversité des clubs sur l'agglomération sur le plan sportif. <p>Reste quelques questions quant à la réelle efficacité de la mutualisation d'un service commun, des regroupements des clubs, de l'utilisation des installations par les scolaires et des politiques de soutien de chacune des communes.</p>
	La gestion et les répartitions de créneaux	<p>Devons-nous réserver les créneaux de semaine exclusivement pour des entraînements et le weekend-end pour les compétitions ?</p> <p>La réponse est négative, il est proposé de garder une certaine souplesse, le fait étant sociétal et spécifique à chaque fédération. Il conviendrait de permettre le développement de nouvelles pratiques, de loisirs en particulier, et de bien accueillir les nouveaux clubs et conserver les licenciés non compétitifs.</p> <p>Des adaptations sont donc nécessaires dans l'organisation du championnat, offrir des entraînements le week-end, l'amplitude des créneaux horaires le dimanche, des constructions nouvelles et des partenariats avec des structures privées.</p> <p>Le dialogue entre associations par équipement et le service des sports est à renforcer, mais reste la question du « faut-il accueillir tout le monde et pourquoi reconduire systématiquement tous les ans les créneaux ? »</p>
		<p>Comment concilier les pratiques existantes avec les nouvelles demandes associatives (pratiques ou équipes nouvelles engagées) ?</p> <p>Le préalable est d'inviter les clubs « à jouer le jeu » à faire preuve de transparence et à ne pas bloquer des créneaux inutiles. Un suivi des fréquentations est confirmé pour envisager des partages ou des redistributions. Des critères par niveau de jeu sont sans doute à mettre en place par rapport à un nombre d'entraînements par semaine ou avec un seuil minimum par discipline. Pour les nouvelles pratiques, une évaluation du projet est nécessaire pour connaître la réalité du leur projet et l'utilisation concrète. Elles devront, dans tous les cas, intégrer les contraintes de créneaux et faire preuve de flexibilité et de mobilité dans un premier temps. Reste à traiter l'accès des maisons de quartier et la priorité des salles de musculation pour certaines disciplines de haut niveau ex : athlétisme.</p>
Les NTI au service de la gestion du sport	<p>Dirigeants et enseignants sont-ils disposés à la dématérialisation des relations administratives avec la Ville ? La dématérialisation des démarches administratives pour la gestion des affaires courantes est encouragée pour le gain en réactivité et en simplification. Elle ne doit pas remplacer des rencontres plus directes. L'information des nouveaux circuits est cependant indispensable pour identifier les interlocuteurs et les modalités (confirmation de créneaux). Il est rappelé les références du site et le numéro d'astreinte de la mairie pour le week-end www.angers.fr/contactdsi Tél. : 02 41 05 40 00</p>	